

## Solutions naturelles : l'argument

*La section ci-après contient un résumé de la publication Solutions naturelles - Les aires protégées aident les hommes à faire face au changement climatique, ainsi qu'une analyse des politiques associées.*

**Les aires protégées font partie intégrante de la réponse globale au changement climatique. Elles s'attaquent à la racine du changement climatique en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. Elles aident la société à s'adapter aux effets du changement climatique en sauvegardant les services essentiels dont la population ne peut se passer. Sans elles, le défi serait encore plus important et leur renforcement donnera une des solutions naturelles plus efficaces à la crise du climat.**

**Les aires protégées peuvent contribuer aux deux principales réponses à insérer au changement climatique par :**

### **La mitigation**

- ✓ **Stockage** : Consiste à empêcher la perte du carbone déjà présent dans la végétation et les sols.
- ✓ **Capture** : Séquestration de dioxyde de carbone supplémentaire présent dans l'atmosphère et les écosystèmes naturels.

### **L'adaptation**

- ✓ **Protéger** : Maintenir l'intégrité des écosystèmes et servir de tampon pour le climat local, réduire les risques et l'incidence des événements extrêmes tels que les tempêtes, les sécheresses et la montée du niveau de la mer.
- ✓ **Fournir** : Préserver les services d'écosystèmes essentiels qui aident les hommes à s'adapter à l'évolution de la quantité d'eau des ressources halieutiques, des maladies et de la productivité agricole causées par le changement climatique.

Les systèmes des aires protégées ont l'avantage qu'ils sont déjà établis comme outils de gestion pour les écosystèmes efficaces, efficaces et peu coûteux avec une législation des politiques, des institutions de gestion et de gouvernance, des connaissances, du personnel et des capacités associées. Elles sont les seuls habitats naturels de grande superficie dans de nombreuses régions. Il est possible de mieux les relier au niveau du paysage et de les gérer plus efficacement de manière à renforcer la capacité des écosystèmes à résister au changement climatique et à sauvegarder les services d'écosystèmes vitaux.

Il appartient aux Etats nationaux et collectivités locales de hiérarchiser les diverses possibilités d'utilisation des aires protégées dans le cadre des stratégies de réponse au défi climatique. Au niveau mondial, le Programme de travail sur les aires protégées adopté dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique (CDB) doit être un levier privilégié pour atténuer le changement climatique et s'y adapter. **De plus, la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC) doit tenir compte de la place que tiennent les aires protégées dans**

**les stratégies nationales d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ce dernier. Cela signifie qu'il faut :**

- ✓ **CCNUCC** : Reconnaître les aires protégées en tant qu'outils permettant d'atténuer le changement climatique et de s'y adapter ; et ouvrir les principaux mécanismes de financement relatifs au changement climatique, y compris REDD et les fonds d'adaptation à la création, à l'amélioration et à la gestion efficace des systèmes d'aires protégées.
- ✓ **CDB** : Renouveler le Programme de travail sur les aires protégées à COP10 pour aborder plus précisément le rôle des aires protégées dans les réponses au changement climatique en liaison avec les autres programmes de la CDB (Convention sur la diversité biologique).
- ✓ **Etats nationaux et collectivités locales** : Intégrer le rôle des systèmes d'aires protégées dans les stratégies et plans d'action nationaux pour le changement climatique, notamment pour atténuer et réduire les pertes et la dégradation d'habitats naturels, et pour l'adaptation, en réduisant la vulnérabilité et augmentant la résistance des écosystèmes naturels.

**Un défi sans précédent** : Le changement climatique fait peser une menace sans précédent sur la vie terrestre. Au surplus, les prévisions sur l'importance et la vitesse de son impact sont continuellement revues à la hausse, si bien que la situation, qui était déjà grave, paraît de plus en plus menaçante. Les faits sont bien connus. Les gaz à effet de serre font s'élever les températures, fondre les glaces et monter le niveau de la mer et rendent le climat imprévisible avec des conséquences extrêmement graves, difficiles à prévoir. Les recherches récentes brossent un tableau de plus en plus sombre. Les informations les plus récentes parues pendant la rédaction du présent rapport donnent à penser que : il est peut-être trop tard pour éviter un effondrement généralisé des systèmes de récifs de corail dû à l'acidification des océans ; selon la Banque mondiale, l'adaptation au changement climatique coûtera aux pays en développement entre 75 et 100 milliards USD par an à partir de 2010. Or, selon le UK Meteorological Office (Office de la météo du Royaume-Uni), il se pourrait que le changement climatique s'aggrave plus fortement qu'escompté, les températures moyennes augmentant de 4°C d'ici à 2060 par rapport à leur niveau d'avant la révolution industrielle. Pourtant, aussi grave que soit aujourd'hui la situation, beaucoup peut encore être fait pour limiter les maux engendrés par le changement climatique. Le présent rapport traite essentiellement du rôle que peuvent jouer les aires protégées pour atténuer le changement climatique et s'y adapter ; jusqu'ici, plusieurs options ont été sous-représentées dans les stratégies de réponse globale. Dans la course éperdue aux « nouvelles » solutions contre le changement climatique, nous risquons de passer à côté d'une alternative qui a fait ses preuves.

**Pourquoi des aires protégées ?**

L'UICN définit une aire protégée comme « un espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré, par tout moyen efficace, juridique ou autre » afin d'assurer à long terme la conservation de la nature ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associés

Des stratégies d'utilisation des sols diversifiées seront nécessaires pour combattre les émissions de gaz à effet de serre provenant de changements d'affectation des sols et pour préserver les services écosystémiques vitaux à l'adaptation au changement climatique. Mais les aires protégées sont idéalement placées pour concourir aux stratégies nationales et de mitigation au changement climatique parce qu'elles bénéficient des politiques, lois et institutions existantes qui régissent leur gestion ainsi que de capacités et compétences sur le terrain.

En particulier, à l'échelon national, les systèmes d'aires protégées :

### **Gouvernance et dispositifs de sauvegarde**

- ✓ Occupent un territoire clairement délimité qui peut servir à mesurer les services rendus par les écosystèmes tels que les puits de carbone et le stockage de carbone
- ✓ Fonctionnent en vertu d'un cadre légal ou de tout autre dispositif efficace qui procure des mécanismes stables et durables pour le terrain et les écosystèmes aquatiques
- ✓ Se sont dotés de dispositifs de gouvernance agréés pour répondre à un large éventail de demandes sociales et culturelles
- ✓ S'appuient sur de nombreux accords et conventions (CDB, Patrimoine Mondial, Ramsar, programme de l'UNESCO de l'homme et la biosphère, CITES, etc) et sur des accords régionaux tels que Natura 2000 pour mettre en place un cadre politique, se doter d'outils et s'assurer des appuis politiques
- ✓ Reconnaissent les valeurs culturelles et sociales des aires protégées et ont l'habitude de mettre en œuvre des approches locales et accessibles qui, font participer la population à la gestion de manière légitime et efficace.

### **Permanence**

- ✓ Reposent sur un engagement de permanence et de gestion à long terme des écosystèmes et des ressources naturelles
- ✓ Concentrent l'attention, au niveau local, national et international, sur une aire protégée particulière, ce qui permet de mieux la protéger.

### **Efficacité**

- ✓ Ont donné la preuve de leur efficacité en tant que moyen de préserver les écosystèmes naturels et les services qu'ils rendent, en particulier à travers les systèmes des aires protégées à l'échelle de paysages terrestres ou marins.

- ✓ S'appuient sur des plans de gestion pouvant faciliter une réponse rapide à de nouvelles informations ou un changement de situation concernant le changement climatique.
- ✓ Disposent de personnel et d'équipements leur procurant des capacités et compétences en gestion, en particulier pour comprendre comment gérer les écosystèmes de manière à produire toute une gamme de services produits par ces derniers et qui sont essentiels pour l'adaptation au changement climatique
- ✓ Offrent des occasions de mobiliser l'expérience acquise en planifiant et gérant des aires protégées pour concevoir, à l'échelle de paysages terrestres ou marins, des approches plus larges de l'atténuation du changement climatique et de l'adaptation à ses conséquences.
- ✓ Peuvent tirer parti de mécanismes de financement existants, notamment les dotations budgétaires des Etats et les financements apportés par le Fonds pour l'environnement mondial et LifeWeb.
- ✓ Sont appuyés par des réseaux d'experts prêts à dispenser conseils et assistance, notamment la Commission mondiale des aires protégées de l'UICN et les ONG s'occupant de la conservation de l'environnement.

#### **Surveillance, vérification et reporting**

- ✓ En vertu de la CBD, les procédures de surveillance, vérification et reporting bénéficient d'engagements des Etats pour instaurer des systèmes d'aires protégées qui soient représentatifs du point de vue écologique.
- ✓ Ont organisé et constitué des sources de données pour fixer les scénarios de base et faciliter la surveillance, comme les catégories de gestion de l'UICN, les types de gouvernance et la Liste rouge ainsi que la Base de données mondiale sur les aires protégées tenue par le Centre mondial de surveillance continue de la conservation de la nature du PNUE (PNUE-WCMC) (ces systèmes auraient besoin d'être renforcés pour répondre aux besoins de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Les aires protégées bien gérées peuvent offrir une solution d'un bon rapport coût-efficacité pour mettre en œuvre des stratégies de réponse au changement climatique parce que les coûts de mise en place sont déjà amortis et les coûts socio-économiques sont compensés par les autres services rendus par les aires protégées. L'efficacité des aires protégées est maximale si elles ont une bonne capacité et sont bien gérées, si un accord sur leur gouvernance a été conclu et si elles bénéficient d'un appui résolu de la population locale ainsi que de celle qui y réside. Idéalement, les aires protégées et les besoins en matière de conservation devraient être intégrés dans des stratégies plus vastes sur les paysages terrestres et marins.

Les aires protégées couvrent déjà plus de 13,9 % des terres émergées et une part croissante (quoique toujours insuffisante) des côtes et des océans. En de nombreux lieux où la pression démographique ou économique est

particulièrement forte, les aires protégées sauvegardent les derniers écosystèmes naturels qui restent. Les aires protégées les mieux gérées servent de modèles à la gestion des écosystèmes naturels.

## **CE QUE PEUVENT FAIRE LES AIRES PROTEGEES POUR REpondre AU DEFI DU CHANGEMENT CLIMATIQUE.**

### **La mitigation**

**STOCKAGE** : il consiste à empêcher la perte du carbone déjà présent dans la végétation et les sols.

**Le défi** : La perte et la dégradation d'écosystèmes sont des causes majeures des rejets de gaz à effet de serre. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) estime que 20 % des émissions de gaz à effet de serre sont dues à la déforestation et à d'autres formes de changement d'utilisation des sols.

**Le rôle des aires protégées** : Les aires protégées sont la stratégie de gestion la plus efficace que l'on connaisse pour éviter les changements d'utilisation des sols et la perte de carbone ainsi que pour fixer le carbone dans les écosystèmes naturels : des études du PNUE-WCMC montrent que les forêts tropicales situées dans des aires protégées perdent beaucoup moins de carbone que celles qui se trouvent en dehors. Il est possible de protéger d'autres écosystèmes à haute teneur en carbone et de gérer, voire, dans certains cas, restaurer des habitats en vue de la rétention du carbone, par exemple en faisant monter le niveau de l'eau dans les tourbières. Il ressort d'informations provenant du PNUE-WCMC que 312 milliards de tonnes de carbone sont d'ores et déjà stockées dans le réseau mondial des aires protégées, soit 15 % du stock de carbone terrestre de la planète.

**Conséquences** : Le stockage du carbone plaide en faveur d'une augmentation de l'étendue des aires protégées et d'une modification de la gestion de certaines d'entre elles pour qu'elles retiennent plus de carbone. De nouvelles aires protégées pourraient être choisies prochainement en fonction, entre autres, de leur capacité de stockage de carbone, ce qui donne à penser qu'il est nécessaire d'inventer de nouveaux instruments de sélection. Les activités de gestion dans les différentes aires protégées telles que les feux prescrits devront aussi prendre en compte leurs conséquences sur les émissions de carbone et le lien entre ces pratiques et toutes règles acceptées dans le cadre de la CCNUCC.

**CAPTURE** : Séquestration de dioxyde de carbone supplémentaire présent dans l'atmosphère et les écosystèmes naturels.

**Le défi** : La plupart des écosystèmes naturels et semi-artificiels séquestrent le dioxyde de carbone, réduisant ainsi les gaz à effet de serre. Cette capacité peut être compromise à cause de la destruction et de la dégradation de l'habitat. Plusieurs scénarios crédibles montrent que, si l'on continue sur cette pente, certains écosystèmes faisant

actuellement office de puits de carbone pourraient au contraire se transformer en sources d'ici à quelques années, si bien que des mesures spécifiques sont nécessaires pour parer cette menace.

**Rôle des aires protégées :** La protection des écosystèmes garantit généralement leur capacité de séquestration du carbone. Si le changement climatique ou d'autres facteurs continuent à saper l'efficacité de la capture de dioxyde de carbone, même dans les aires protégées, il est possible de modifier leur gestion de manière spécifique pour renforcer leur pouvoir de piégeage du carbone, notamment en restaurant activement ces aires et en favorisant la régénération naturelle. Les forêts dégradées ont un pouvoir de rétention du carbone qui peut être inférieur de plus de moitié à celui des forêts intactes.

**Conséquences :** La gestion de certains habitats protégés, notamment les eaux intérieures, les estuaires et les tourbières, peut être conçue de manière à préserver le potentiel de séquestration du carbone. La restauration aura un rôle plus important à jouer dans certaines aires protégées, notamment les forêts et les mangroves, ainsi que dans les prairies naturelles et gérées.

#### *Exemples de stockage et de capture*

- **Madagascar :** De nouvelles aires protégées d'une superficie de près de 6 millions ha sont en train d'être créées, avec à la clef une économie de 4 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> par an.
- **Tanzanie :** les montagnes de l'Eastern Arc stockent plus de 151 millions de tonnes de carbone, dont 60 % dans les réserves forestières existantes.
- **Biélorussie :** La restauration et la protection continues des tourbières dégradées se soldent par une réduction annuelle des émissions de gaz à effet de serre équivalente à 448 000 tonnes de CO<sub>2</sub> du fait des feux de tourbières et de la minéralisation.
- **Fédération de Russie :** La protection de 1,63 million ha de forêt vierge de la taïga et de tourbières dans la République de Komi garantit que leur capacité de stockage, supérieure à 71,5 millions tonnes de carbone est protégée.
- **Bolivie, Mexique et Venezuela :** les aires protégées, qui sont couvertes par 25 millions ha de forêts, stockent plus de 4 milliards de tonnes de carbone et leur valeur est estimée à entre 39 et 87 milliards d'USD
- **Canada :** 4 432 millions de tonnes de carbone sont stockées dans 39 parcs nationaux, la valeur de ce service étant estimée à entre 72 et 78 milliards d'USD
- **Brésil :** les aires protégées et terres indigènes de l'Amazonie devraient permettre d'empêcher la déforestation de 670 000 km<sup>2</sup> d'ici à 2050, ce qui équivaut à 8 milliards de tonnes de rejets de carbone économisés.

#### **Adaptation**

**PROTEGER :** Maintenir l'intégrité des écosystèmes et servir de tampons pour le climat local, réduire les risques et l'incidence des événements climatiques extrêmes tels que les tempêtes, la sécheresse et la montée du niveau de la mer.

**Le défi** : L'Evaluation des écosystèmes en début de millénaire estime que, au niveau mondial, 60 % des services procurés par les écosystèmes sont dégradés. « ...ce qui a contribué à une augmentation notable du nombre d'inondations et d'incendies de forêts sur tous les continents depuis les années 1940 ». Les pertes économiques dues à des catastrophes météorologiques dues au climat ont été multipliées par dix en 50 ans et les catastrophes qualifiées de naturelles telles que les inondations, les tempêtes, les raz-de-marée, la sécheresse et les avalanches continueront à augmenter tant en fréquence qu'en intensité.

**Rôle des aires protégées** : Les aires protégées peuvent aider à atténuer l'impact de presque toutes les catastrophes naturelles :

- ⇒ **Inondations** : Fournir de l'espace dans lequel l'eau provenant des inondations peut se disperser et absorber son impact grâce à la végétation naturelle
- ⇒ **Glissements de terrain** : Stabiliser les sols et la neige et limiter le glissement tout en le ralentissant une fois qu'il s'est déclenché.
- ⇒ **Ondes de tempête** : Bloquer les ondes de tempête grâce aux récifs de corail, aux îles-barrières, aux mangroves, aux dunes et aux marais.
- ⇒ **Sécheresse et désertification** : Réduire la pression du bétail sur la ressource en herbe, maintenir la ligne de partage des eaux et préserver la capacité du sol à retenir l'eau
- ⇒ **Incendies** : Limiter les atteintes aux secteurs sujets aux incendies et préserver les systèmes de gestion traditionnels.

**Conséquences** : L'intégrité des écosystèmes, communautés et espèces et les processus qui confèrent leur résilience aux écosystèmes sont indispensables pour se prémunir contre les manifestations extrêmes du climat, lesquelles se diversifient de plus en plus. Une actualisation de l'analyse des écarts dans les aires protégées devrait prendre en compte d'autres services vitaux procurés par les écosystèmes ainsi que la biodiversité, si bien qu'il pourrait se révéler nécessaire de modifier certaines modalités de gestion. La prise en compte des possibilités de limiter les catastrophes donnera une impulsion supplémentaire à l'extension des aires protégées, en particulier en montagne, dans les zones où les pentes sont très escarpées et dans les zones humides côtières et intérieures.

**FOURNIR** : Maintenir les services écosystémiques et qui aident les hommes à s'adapter à l'évolution de la quantité d'eau disponible, des ressources halieutiques, des maladies et de la productivité agricole causées par le changement climatique.

**Le défi** : Le changement climatique devrait exacerber les pénuries de vivres, d'eau potable et de médicaments utilisés en médecine traditionnelle tout en diffusant plus largement certains vecteurs de maladies, ce qui rend d'autant plus nécessaire la recherche des sources alternatives et de nouveaux produits. Il est vraisemblable que les

pénuries d'eau et de vivres seront imprévisibles et sévères, ce qui alourdira le coût de l'aide humanitaire aux plus démunis.

**Rôle des aires protégées :** Les aires protégées ont prouvé qu'elles sont un outil indispensable pour préserver certains services essentiels et les ressources naturelles, ce qui peut aider à améliorer leur capacité de résistance et atténuer la vulnérabilité des moyens d'existence au changement climatique :

- ⇒ **Eau :** de l'eau plus pure (surtout dans les forêts tropicales de brouillard situées dans les zones montagneuses) et une augmentent le débit
- ⇒ **Stocks de poisson disponibles :** Les aires protégées de zones marines et en eau douce permettent de conserver et reconstituer les stocks de poisson
- ⇒ **Vivres :** protection des cultures sauvages et facilitation de la sélection d'espèces à cultiver et la pollinisation, assurant aux communautés la production durable de vivres
- ⇒ **Santé :** protection de l'habitat, freinant l'expansion des maladies diffusées par un vecteur qui prolifèrent dans les écosystèmes dégradés, à l'accès aux médicaments traditionnels

**Conséquences :** Les spécialistes des aires protégées doivent coopérer étroitement avec les pouvoirs publics à l'échelon tant national que local et avec les agences techniques chargées de gérer les services écosystémiques afin de s'assurer que leurs habitants pourront toujours en tirer leur subsistance en dépit du changement climatique. Dans certains cas, des investissements pourront être nécessaires pour restaurer les écosystèmes dans et à proximité des aires protégées afin d'améliorer les services rendus par ces écosystèmes qui permettent de réduire la vulnérabilité des sociétés humaines au changement climatique.

**Exemples de protection et de services fournis par les aires protégées :**

- **Dans le monde :** 33 des 105 plus grandes villes du monde tirent leur eau potable de lieux de captage situés dans des zones forestières protégées
- **Dans le monde :** 112 études dans les aires protégées marines démontrent que le nombre et la taille des poissons se sont accrus
- **Kenya :** L'amélioration des pêcheries par la protection des récifs de corail a des retombées doubles à la fois sur la préservation de ces récifs et sur le revenu par habitant de la population locale
- **Papouasie-Nouvelle Guinée :** A Kimbe Bay, la conception d'un réseau d'aires marines protégées géré localement se canalise sur la résistance des récifs coralliens et habitats côtiers et la sécurité alimentaire au changement climatique.
- **Dans le monde :** Plus de 100 études ont mis en évidence des plantes sauvages apparentées à des cultures importantes.
- **Colombie :** Le sanctuaire d'*Alto Orito Indi-Angue* a été expressément mis sur pied dans le but de protéger des plantes médicinales

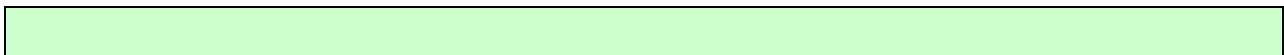
- **Trinité et Tobago** : La restauration et la conservation des zones humides de Nariva ont été décidées en raison de leur importance en tant que puits de carbone, de la grande diversité biologique de cet écosystème et de l'existence d'un système naturel de protection contre les tempêtes côtières.
- **Sri Lanka** : La valeur de la protection contre les inondations assurée par la zone protégée de Muthurajawella est estimée à plus de 5 millions d'USD par an
- **Australie** : La gestion des bassins versants forestiers de Melbourne (dont près de la moitié a le statut d'aire protégée) est en cours d'adaptation pour faire face à divers scénarios de changement climatique et minimiser leur impact sur la production d'eau
- **Suisse** : 17 % des forêts sont gérées de manière à stopper les avalanches, ce qui permet d'éviter entre 2 et 3,5 milliards d'USD par an

### **Les prochaines étapes de la construction et du renforcement de systèmes d'aires protégées**

Les aires protégées apportent d'ores et déjà une contribution cruciale à l'atténuation du changement climatique et aux adaptations nécessaires. Mais leur potentiel est encore en partie réalisé et leur intégrité reste menacée ; en effet, des études montrent que, si les systèmes d'aires protégées ne sont pas parachevés et gérés efficacement, elles seront trop fragiles pour résister au changement climatique, et ne contribueront pas aux stratégies de réponses nécessaires. Accroître la superficie des aires protégées et l'efficacité de leur gestion, améliorer leurs liens avec leurs environs, restaurer leur couvert végétal et faire participer tous les intéressés à leur gouvernance permettrait de renforcer sensiblement le potentiel du système mondial des aires protégées en tant que solution pour le défi du changement climatique et modèle pour d'autres programmes de gestion des ressources. Deux préoccupations sont essentielles :

- ✓ **Finances** : Malgré quelques initiatives de financement bienvenues, il s'avère que l'aide attribuée au réseau mondial des aires protégées est très en deçà de ce qui serait nécessaire pour qu'elles atteignent leur efficacité maximum, et même que certains Etats rognent actuellement sur ce poste. Des moyens supplémentaires sont nécessaires pour préserver le rôle des aires protégées et l'étendre, notamment en accroissant les capacités pour répondre aux nouveaux défis lancés par le changement climatique et saisir les chances en résultant.
- ✓ **Politique** : A l'heure actuelle, il n'est pas rare que les instruments politiques, tant nationaux qu'internationaux, qui sont destinés à résoudre la double crise environnementale de la diminution de la biodiversité et du changement climatique soient insuffisamment coordonnés, qu'ils entraînent un gaspillage de ressources et qu'ils ne permettent pas de saisir des possibilités complémentaires et précieuses.

Les instruments politiques et financiers nécessaires pour adresser six réponses importantes, sont récapitulés dans l'encadré ci-dessous :



Six aménagements doivent être apportés à la politique et à la gestion afin que les aires protégées puissent fonctionner plus efficacement dans le cadre de la réponse au changement climatique :

- **Augmenter le nombre et la taille des aires protégées** : surtout dans les écosystèmes où est stockée et/ou capturée une grande quantité de carbone et sans protection il pourrait être perdu, ou dans le cas où des services importants procurés par les écosystèmes sont compromis, notamment dans les forêts tropicales, les tourbières, les mangroves, les marais côtiers et d'eau douce et les herbiers marins ainsi que les écosystèmes marins.
- **Relier les aires protégées aux paysages terrestres/maritimes** : Gérer la végétation naturelle ou semi-artificielle hors des aires protégées ou dans les eaux adjacentes. Pour ce faire, il peut être indiqué de créer des zones tampons, des corridors biologiques et des marches écologiques, lesquels sont très utiles pour assurer le lien avec les environs, de renforcer l'aptitude de l'écosystème à résister au changement climatique à l'échelle d'un paysage terrestre ou marin et d'augmenter le nombre total d'habitats bénéficiant d'une protection sous une forme ou sous une autre
- **Reconnaître et mettre en œuvre toute la gamme des types de gouvernance** : Inciter davantage de parties prenantes à s'impliquer dans la demande du statut et la gestion d'aires protégées, lesquelles s'insèrent dans les stratégies des communautés pour répondre au changement climatique, et notamment en créant des aires protégées pour les indigènes et les communautés ainsi que d'autres sous statut privé.
- **Améliorer la gestion des aires protégées** : Veiller à ce que les écosystèmes et les services qu'ils rendent dans les zones protégées soient reconnus, ne soient pas dégradés et ne soient pas perdus du fait d'une utilisation illégale ou de décisions de gestion malencontreuses
- **Renforcer la protection des stocks de carbone dans les aires protégées** : En reconnaissant les dispositifs de gestion et de protection visant des caractéristiques spécifiques précieuses pour le stockage de carbone, par exemple pour préserver les forêts anciennes, éviter de perturber les sols ou faire sécher la tourbe, et en restaurant les aires protégées là où la végétation a été dégradée.
- **Axer spécifiquement certains domaines de la gestion sur l'atténuation du changement climatique et les adaptations à mettre en œuvre** : notamment en modifiant les plans de gestion, les outils de sélection et les approches de gestion autant que de besoin.

Les deux principales conventions multilatérales sur l'environnement (CCNUCC et CDB) traitent, la première, de l'atténuation du changement climatique et des adaptations qu'il rend nécessaires et, la seconde, de la conservation et la gestion des écosystèmes. La CCNUCC reconnaît expressément le lien entre la capacité de résistance des

écosystèmes et la vulnérabilité et la capacité de résistance des communautés humaines et les décisions prises dans le cadre de la CDB ont souligné la menace que fait peser le changement climatique sur la biodiversité et les écosystèmes. Plusieurs mesures s'imposent pour rendre plus efficaces les aires protégées en tant qu'outils pour atténuer le changement climatique et s'y adapter dans le cadre des programmes d'application des deux conventions, ce qui les rendrait plus aptes à atteindre les résultats voulus au niveau des pays et, de manière générale, à celui du monde entier. Plusieurs initiatives critiques sont également attendues des Etats.

## **CCNUCC**

- Reconnaître le rôle incombant aux aires protégées en tant qu'instruments de stockage et séquestration permanents du carbone et demander la mise en œuvre de systèmes solides d'aires protégées en tant que composante cruciale des stratégies nationales pour atteindre les objectifs de réduction des émissions à partir de la terre.
- Insister sur le rôle des écosystèmes dans l'adaptation au changement climatique et incorporer la protection des écosystèmes naturels dans les stratégies et plans d'action nationaux d'adaptation (y compris les Plans d'action nationaux pour l'adaptation au changement climatique (National Adaptation Programmes of Action – NAPA) pour la protection des écosystèmes naturels en tant qu'alternative peu coûteuse aux mesures d'adaptation reposant sur des infrastructures et technologies et afin d'éviter une mauvaise adaptation.
- Autoriser des mesures d'atténuation et d'adaptation pertinentes à l'échelon national qui permettent d'améliorer les aires protégées ou les réseaux nationaux d'aires protégées de manière à obtenir une aide technique et financière grâce aux mécanismes de financement instaurés pour la lutte contre le changement climatique.

## **CDB**

- Renouveler le Programme de travail sur les aires protégées au COP 10 de manière à aborder de façon plus explicite l'impact du changement climatique et les stratégies pour y répondre en liaison avec les autres programmes relevant de la CDB
- Encourager la conception d'outils et méthodes pour aider les pays à évaluer les conséquences du changement climatique et augmenter la capacité de résistance de leurs systèmes d'aires protégées et veiller que le rôle qu'ils peuvent jouer dans l'atténuation du changement climatique et son adaptation soit examinée de manière exhaustive
- Souligner l'importance de la création de passerelles supplémentaires entre les aires protégées nationales et transfrontalières pour accroître encore les avantages apportés par les réseaux d'aires protégées en tant que stratégie de réponse au changement climatique.
- Cultiver l'urgence politique pour la création d'aires protégées dans le développement d'aires protégées marines et les biomes sous-représentés.

## **Etats nationaux et collectivités locales**

- Intégrer le rôle des systèmes d'aires protégées dans les stratégies et plans d'action nationaux pour faire face au changement climatique
- Aborder la question de l'atténuation du changement climatique en limitant les pertes et la dégradation des habitats naturels
- Renforcer l'adaptation au changement climatique en réduisant la vulnérabilité et en augmentant la capacité de résistance des écosystèmes naturels
- Assurer une gestion efficace des aires protégées de manière à en tirer des avantages pour la biodiversité et l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets.

